



DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SDEC ÉNERGIE DU 10 JUIN 2025 A 9H00

Etabli en application des dispositions du Décret n°2021-1311 du 7 novembre 2021.

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 juin, le Comité Syndical du Syndicat Départemental d'Energies du Calvados, légalement convoqué le jeudi 5 juin 2025 après une première convocation le 28 mai 2025 n'ayant pas permis d'atteindre le quorum à la séance du 5 juin 2025, s'est réuni, à 9h00, en séance publique, à Caen (Espace Marcel RESTOUT du SDEC ÉNERGIE), sous la présidence de Madame Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente.

Ont été adoptées, les délibérations suivantes :

N° d'ordre	Objet	Décision
2025-04-CS-DB-01	Gestion de l'accise sur l'électricité de la commune de Saint-Martin-de-May	A l'unanimité
2025-04-CS-DB-02	Financement des participations des membres aux travaux par fonds de concours	
2025-04-CS-DB-03	Mise en œuvre d'un protocole transactionnel entre l'entreprise Réseaux Environnement et le SDEC ENERGIE	
2025-04-CS-DB-04	Convention relative au rattachement d'ouvrages de raccordement du réseau favorisant l'injection de gaz renouvelable entre le SDEC ÉNERGIE et GRDF	
2025-04-CS-DB-05	Bilan du rapport de contrôle ANTARGAZ ENERGIES 2024 - Données 2023	

Le secrétaire de séance,

Philippe LAGALLE



La Présidente,

Catherine GOURNEY-LECONTE

Ces délibérations sont consultables, sur demande auprès du service des assemblées, pendant les horaires d'ouverture du Syndicat.